Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 3

Artikel: Au tribunal de Salomon
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208430

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

notations, malgré leur sécheresse, ne sont pas dépourvues d'intérêt, et si dix sur cent des ecclésiastiques d'autrefois avaient suivi son exemple, nous aurions en fait de chronique un vrai trésor. V. F.

En tournant ses pouces.

Voulez-vous vous divertir? Eh bien, quand vous n'aurez rien de mieux à faire, répétez plusieurs fois les phrases suivantes, ou bien faites-les répéter à vos amis; ils vous amuseront un moment, pour sûr :

Tas de rats vit tas de riz, tas de riz tas de rats tenta, tas de rats tas de riz tâta.

Un dragon gradé, un gradé de dragons.

Six poches plates et six plates poches.

Douze douches douces.

Si six scies scient six cigares, six cent-six scies scient six cent-six cigares.

Si tu m'eusses cru,
Tu te fusses tu.
Te fusses-tu tu,
Tu m'eusses plus plu...

Un regret. — Moi, disait un écolier, j'aurais voulu vivre au temps du major Davel?

— Et pourquoi, demande le père; afin de mourir aussi pour l'affranchissement de la patrie?

— Oh! non, pas ça. Seulement pour n'être pas obligé d'apprendre les temps qui ont suivi.

Quel feu! — Une jeune allemande écrit de chez elle, à son fiancé, un « welsche » revenu au pays, une lettre débordante de sentiments dévoués et fidèles jusqu'à la mort.

Elle termine ainsi :

« Je vous *embrase* de tout cœur...

Question et réponse. — Un officier interpelle un soldat, en temps de manœuvres, et lui montrant un drapeau suisse flottant au faîte de l'école du village où le bataillon est cantonné :

— Chappuis!

— Mon capitaine?...

— Vous voyez ce drapeau?...

— Oui, mon capitaine.

— Qu'en pensez-vous?

Le soldat, après un moment de silence :

— Hem!... Eh bien... mon capitaine... hem!... y flotte de bise.

C'ÉTAIT AUX FRONTIÈRES

Encore un souvenir de l'occupation des frontières, en 1870-71, que nous contait l'autre soir, au coin du feu, l'un des acteurs de l'aventure.

Une compagnie de soldats vaudois — des carabiniers, si nous ne faisons erreur — était cantonnée dans un tout petit village du Jura bernois, perdu dans les forêts.

On trompait comme on pouvait la longueur des jours et la monotonie du cantonnement.

Un soir, on organisa un bal. Les jeunes hommes de l'endroit, en généreux amphitryons, firent, pour la circonstance, abandon de leurs bonnes amies aux soldats; en tout bien tout honneur, s'entend.

Mais le carabinier est galant; il a le cœur inflammable. Or, bien qu'il ait eu la part belle, il renasquait lorsqu'il s'agît de rendre leur bien aux garçons du village, qui, à la fin de la soirée voulaient, eux aussi, faire quelques tours de danse et surtout ne pas céder le doux privilège d'accompagner, en de tendres enlacements, leurs amies jusqu'à la porte de leurs domiciles.

Une dispute éclata. On en vint aux mains. Un coup de couteau fut donné par un villageois à un carabinier. Oh! mais à peine celui-ci eut-il sa chemise tachée de sang; l'arme n'avait fait qu'effleurer la peau.

N'importe; le coupable devait être puni. On l'enferma pour la nuit dans le local de la pompe et deux sentinelles, arme au bras, veillèrent à la porte.

Le lendemain, il s'agissait de conduire l'inculpé à la prison de district, très éloignée. Deux carabiniers furent chargés de la mission.

Lorsque les trois hommes eurent marché une demi-heure sur la grand'route, le prisonnier fait à ses gardiens :

— Ecoutez, les amis, si nous prenions les sentiers, par les bois, nous arriverons bien plus rapidement.

— Soit, répondirent les deux soldats, guidez-nous.

On passa un ravin escarpé. De l'autre côté, était une auberge.

— Si on s'arrêtait ici, proposa le prisonnier, je vous offre un verre. Il y a de bon vin de chez vous.

— Ma foi, il n'y a pas à dire, mais la soif est là. On n'est pas Vaudois pour des prunes.

On trinqua de compagnie, puis on se remit en route.

Une heure après, nouvelle auberge. Cette fois, se furent les deux carabiniers qui voulurent offrir leur revanche. Gardiens et prisonnier étaient pair et compagnon.

Dans l'après-midi, après avoir longtemps marché, on se trouva... Devinez?... Je vous le donne en cent!... Au village d'où l'on était parti le matin. Le malin Jurassien riait sous cape de l'ébahissement de ses deux compagnons, qui ne faisaient pas les fiers, certes.

Mais le capitaine de la compagnie était homme d'esprit et de bon cœur. Et puis la colère avait un peu passé depuis la veille; les esprits s'étaient calmés.

Par déférence pour la discipline militaire d'une part, pour la justice civile d'autre part, il consigna les deux soldats et fit réintégrer le local de la pompe au coupable.

Le soir même arrivait l'ordre de démobilisation.

Les carabiniers bouclèrent leurs sacs, puis ayant échangé avec leurs hôtes de cordiales poignées de mains, ils reprirent, tout heureux, le chemin de leurs foyers.

Les deux soldats furent déconsignés et le prisonnier, libéré « pour la toute », alla retrouver sa bonne amie, déjà tout inquiète.

J. M.

Chien de garde. — Deux cambrioleurs sont en tournée. Ils ont fait jusqu'ici piètre campagne : quelques couverts et de vieilles pincettes.

Passant devant une villa somptueuse, l'un dit à son compagnon :

— Tiens, mon vieux, nous allons nous rattraper ici.

— Oui, mais il y a un chien de garde terrible.

Et, au même moment, aboyant comme un enragé, un molosse aux crocs menaçants passe sa tête à travers les barreaux de la grille qui entoure la villa.

— Laisse faire, dit l'un des voleurs.

Tandis qu'il prend la tête du chien dans les pincettes, son compagnon attache fortement avec une corde les deux branches de celles-ci à leur extrémité. Le chien, à demi-étranglé, ne peut plus bouger ni crier.

Les deux malandrins escaladent alors la grille et dévalisent la villa.

En s'en retournant, chargés d'un riche butin, ils passent à côté du chien, toujours prisonnier, et dont les yeux injectés et furieux trahissent la rage et la douleur.

Alors l'un des voleurs, lui passant amicalement la main sur le dos :

— Il est bien gentil, l'tit chienchien, il va dire bien des chochoses de notre part à ses ti maîmaitres, quand ils rentreront. — (*Thélem.*)

LÉ BIN FÉ!

Se cauquon a z'âo z'u étâ attrapâ âo tot fin, c'est bin l'ami Pegnetta, l'autro dzo.

Sè trovavè tsi lo syndiquo, qu'est tot lo contréro; se dévitérai prâo po on pourro.

Don, on bravo vilhîo qu'avâi fauta, vegnai démanda cauquiès centimes po atseta dâo lacé.

Lo syndiquo so onna pîce de cinq francs ein deseint :

— Ma fâi, ravè, né rein dè mounïa; teni!

— L'est bin trâo... l'est bin trâo..., lâi fâ Pegnetta, à l'orolhie. On franc sarâi bin prâo.

— Ein âi-vou ion su vo? dit lo syndiquo.

— Oï, repond Pegnetta, ein sailleseint sa borsa po prêta cé franc âo syndiquo; lo vouaiquie.

— Ah bon, fâ lo syndiquo; va bin!

Et ye met, dein la man âo pourro vilhîo, que n'y comprenâi rein, lè dou picè ein deseint.

— Remâchâ l'ami Pegnetta que vâo bin vo bailli oquiè assebin.

LO TELEGRAPHO

L'étai contre la Saint-Denys, quand lé vatzé décheindant.

Dou bravos Fribordzeis s'ein allavant bin tranquillameint su la route dé Fribo à Bulle avoué on tropi. Iô vatequie dué senaillîre que sè mettant à se turtâ, et que vant s'einbommâ contre on poteau dè télégrapho.

Ion dei Fribordzeis separé lé bitè à force de « te raudzâi! », vo sédè. Ma lo bon de l'affère l'e que sacremeinté contre lo télegrapho :

— Diantre sâi fè de stu treint! Dis vâi ora, se n'é pas on afféré de la métzance, on invention dau diablio què stu telégrapho! Qu'ant-te faute de savâi à Paris que mè bîtes sè sant turtâie iquie!

Lo bravo coo creyâi tot bounameint que lè z'einbonmaies s'ein allavant assebin su lo fi élétrique.

Renseignement. — C'était aux dernières grandes manœuvres. Un soldat, qui s'était égaré, demande à un paysan le chemin d'un village où il espère retrouver son bataillon.

— Eh bien, pour aller là-bas c'est tout droit; vous n'avez qu'à prendre par ici. Et puis, pour être bien reçu, vous serez bien reçu; seulement y faut pas leur dire que vous êtes militaire, parce qu'y les aiment pas tant!

L'âge de circonstance. — Thérèse se promène avec sa maman, qui excelle à dissimuler des ans l'irréparable outrage.

Elles rencontrent un ami de la famille très enclin à la flatterie.

— Oh! Thérèse que vous êtes mignonne, aussi délicieuse que votre maman, toujours jeune elle aussi, fait le monsieur, en caressant le menton de la fillette. Quel âge avez-vous?

— Moi, m'sieu, j'ai huit ans à la maison, sept ans moins un mois en chemin de fer, et six ans quand je sors avec maman. (*J. Testevuide*).

AU TRIBUNAL DE SALOMON

L'empire des Mormons est fortement ébranlé, dit-on. Les épouses sont très mécontentes de la polygamie.

Il y a des siècles que les épouses des Hébreux, mécontentes de la pluralité des femmes sous la même tente, portèrent une plainte semblable au roi Salomon.

— Pourquoi n'aurions-nous pas plusieurs maris, dit la déléguée de la révolte, n'avez-vous pas plusieurs femmes?

Salomon fut un peu surpris par cette question, à laquelle il n'avait jamais songé. Il se recueillit, puis dit aux femmes :

— Allez par les chemins de la terre et revenez demain porteuses d'une cruche pleine d'eau.

Il y avait trois cents femmes protestant. Le lendemain, elles revinrent auprès du roi Salomon, chacune munie d'une cruche d'eau.

Le roi sage les conduisit vers une piscine à sec.

— Que chacune de vous vide sa cruche dans ce bassin, dit le roi.

Lorsque les femmes eurent jeté le contenu de leurs cruches, Salomon leur dit :

— Que chacune de vous reprenne l'eau qu'elle a versée sans puiser l'eau de la cruche d'une autre.

— Mais c'est impossible ! s'écrièrent les femmes.

— Et comment feriez-vous, malheureuses, si vous aviez plusieurs époux, pour reconnaître le père de l'enfant ?

Les femmes comprirent et se retirèrent. Mais elles n'en continuèrent pas moins à protester justement contre la polygamie.

Au Théâtre. — Monsieur à madame :

— As-tu apporté ta lorgnette ?

— Oui, mais je ne puis pas m'en servir.

— Pourquoi ?

— J'ai oublié mes bracelets !

LE VOYAGE DE GABRIEL PAYOT

II

Et vous êtes parti comme cela, sans autre convention avec votre Anglais ?

— Tout était convenu, il m'avait tapé dans la main; mais voilà le plus beau de l'histoire. J'arrive au Hâvre, il faisait nuit fermée; l'aubergiste me demande où je vas, je lui dis que je vas à Londres. Le lendemain matin, j'étais en train d'atteler, quand il entre dans la cour un jeune homme avec un chapeau ciré, une veste bleue et un pantalon blanc; il vient à moi, je mettais ma roulière; il me dit :

» — C'est vous qui allez à Londres ?

» — Oui.

» — Eh bien, voulez-vous que je vous passe ?

» — Quoi ?

» — La Manche.

» — Farceur !...

» Je boucle la sous-ventrière à Dur-au-Trot, et en avant, marche !

» — La route de Londres, mon ami ?

» — Tout droit.

» Le chapeau ciré me suivait par derrière. Au bout de cinq minutes, plus de chemin; je demande où je suis, on me répond :

» — Sur le port...

» — Et Londres donc ?

» — Eh bien, de l'autre côté de la mer.

» — Et pas de pont !

» Le chapeau ciré se met à rire.

» — Ah ! mais, je dis, nous ne sommes pas convenus de cela; il ne m'avait pas dit qu'il y avait la mer, l'autre. Je ne suis pas marin, moi...

» J'étais vexé on ne peut pas plus; enfin, je dis à Dur-au-Trot :

» — Faut retourner, quoi ! ça ne nous connaît pas.

» Nous retournons; le gredin d'aubergiste était sur sa porte.

» — Tiens ! il me dit, vous voilà ?

» — Oui, me voilà; vous êtes gentil, vous ne me dites pas qu'il faut traverser la mer pour aller à Londres.

» Il se met à rire.

» — Brigand !

» — Dame ! dit-il, je vous ai vu partir avec un matelot du vapeur.

» — Le chapeau ciré ?

» — Oui.

» — Un paroissien bien aimable encore, comme vous.

» — Allons, venez boire un verre de cidre, dit l'aubergiste.

» — Faut vous dire que dans ce pays-là on fait du vin avec des pommes.

— Oui, je sais. Enfin, comment êtes-vous parti ?

— Oh ! il m'a fallu en passer par où ils ont voulu ; j'ai laissé Dur-au-Trot et la charrette chez l'aubergiste, et le lendemain matin, au petit jour, je me suis embarqué avec mes bêtes. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'infamie de me faire payer leurs places ? Quand je dis que je les ai payées, c'est un milord qui les a payées, parce que mes chamois ont amusé sa fille. Imaginez-vous une pauvre jeune fille qui était poitrinaire... dix-huit ans ! Oh ! mais belle; on disait comme ça sur le vapeur qu'elle était condamnée. Elle venait du Midi; mais le mal du pays lui avait pris. Moi, ce n'était pas le mal du pays, c'était le mal de mer qui me tenait. Avez-vous jamais eu le mal de mer, vous ?

— Oui.

— Eh bien, vous savez ce que c'est, alors. J'aimerais mieux, voyez-vous, que ma femme accouche, que de repasser par là ; d'ailleurs, je n'étais pas le seul, ils étaient tous dans des états !... Je crois que c'est ce gredin de cidre qui me tournait sur le cœur. Le chapeau ciré me disait :

» — Faut manger, faut manger.

» — Ah ! oui, manger ! au contraire. Au bout de six heures de route, nous étions tous sur le flanc. Il n'y avait que la jeune Anglaise qui n'éprouvait rien. Elle passait au milieu de nous tous, légère comme une ombre, pour venir jouer avec mes chamois. Elle aurait pu leur ouvrir la cage et les lâcher que je n'aurais pas couru après, je vous en réponds.

» Vers le soir, le temps devint gros, comme ils disent. On entendit quelques coups de tonnerre, et la mer se mit à danser. Ce n'était pas le moyen de nous soulager. Aussi, je donnais mon âme à Dieu et mon corps au diable. Avec cela, il venait une gredine d'odeur de côtelettes, pouah !... C'était le chapeau ciré qui faisait cuire son souper L'orage allait son train ; je disais :

» — Bon ! si ça continue, il y a l'espoir que nous ferons naufrage, au moins. On donnerait sa vie pour deux sous quand on est comme cela Tout tournait, voyez-vous, comme quand on est ivre. La nuit était venue, le pont avait l'air d'être vide, le paquebot semblait marcher à la grâce de Dieu : la jeune fille alla s'appuyer contre le mât et y resta debout. A chaque éclair, je la revoyais blanche et pâle comme une sainte, avec ses grands cheveux blonds qui flottaient au vent, et ses yeux que brûlait la fièvre; puis je l'entendais tousser, que ça me déchirait la poitrine. Pendant un éclair, je lui vis porter un mouchoir à sa bouche, elle le retira plein de sang. Alors elle se mit à sourire, mais d'un sourire si triste, que c'était à fendre l'âme; en ce moment il passa un éclair que le ciel sembla s'ouvrir, et la pauvre enfant fit un signe de la tête comme pour dire : « Oui, j'y vais. » Quand à moi, je fermai les yeux, tant mon cœur se retournait, et je ne sais plus ce qui se passa : je me rappelle qu'il fit du vent et qu'il tomba de la pluie, voilà tout. Puis j'entendis des voix, je crus voir la lueur de torches à travers mes paupières ; enfin on me prit par-dessous les épaules : j'espérais que c'était pour me jeter à la mer.

» Au bout d'une demi-heure à peu près, je me trouvai mieux : je sentis quelque chose de tiède et de doux qui me passait sur les mains ; j'ouvris les yeux et je regardai : c'étaient mes petites bêtes qui me léchaient. J'étais dans une chambre, couché sur un lit, avec un bon feu dans la cheminée : nous étions à Brighton. *(A suivre.)*

---

† Emile FIVAZ

Au moment de mettre sous presse, une nouvelle nous arrive, qui nous cause une très vive peine, **M. Emile Fivaz,** contrôleur au Crédit foncier vaudois, vient de mourir après une pénible maladie.

Le *Conteur* perd en lui un de ses amis le plus dévoués, le plus fidèles et le plus aimables. Nos lecteurs se souviennent assurément de ces dessins, de ces anecdotes d'un trait et d'un tour toujours si personnels, signés E. F.

Comme nous, nous en sommes certains, ils garderont à la mémoire de **M. Emile Fivaz,** un souvenir constant et reconnaissant.

Nous prions la famille affligée d'agréer l'expression de notre sympathie la plus sincère et la plus respectueuse.

Un bon mouvement. — Une maman surprend l'autre jour ses deux héritiers en train de se glisser sur leur derrière tout le long d'une longue planche rugueuse qu'ils avaient inclinée.

— Mais, mais, que faites-vous là, petits misérables ?

— Mais, m'man, nous faisons des pantalons pour les pauvres ! — (*C. Raven*).

La Mouche. — *Bébé.* — Papa !... Papa !... il y a une mouche au plafond !

Le père (distrait). — Marche dessus et laisse-moi tranquille.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche, 21 janvier, *matinée :* Irrévocablement, dernière représentation de *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en 5 actes, en vers, d'Edmond Rostand. — *Soirée : L'Ane de Buridan*, comédie en 3 actes, de R. de Flers et G.-A. de Caillavet, et *L'Incident du 7 avril*, comédie en un acte, de Tristan Bernard.

Mardi, 23 janvier : *L'Avare*, comédie en 5 actes, de Molière, et *Il était une Bergère*, conte en un acte, en vers, d'André Rivoire.

Jeudi 25 janvier, pour la première fois à Lausanne : *Parmi les pierres*, pièce en 4 actes de Hermann Sudermann.

C'est, on le voit, une belle semaine. Des spectacles de choix et pour tous les goûts.

* * *

Kursaal. — M. Tapie doit un fameux cierge à Feydeau. Depuis longtemps, le Kursaal n'avait vu semblable affluence. Dimanche, nombre de personnes ont dû s'en retourner faute de place.

Et ce que l'on rit ! Et celà durant quatre actes, sans interruption. « Occupe-toi d'Amélie !... » est le gros succès de la saison. Cette pièce sera jouée jusqu'à mardi 23. Dimanche, dernière matinée. Le 24, la « Veuve Joyeuse ».

* * *

Lumen. — Jeudi soir, au Théâtre Lumen, la représentation du *Cloître*, de E. Verhaeren, a été fort goûtée. Cette pièce, très peu scénique, déconcerte au premier abord, mais les envolées d'un très beau lyrisme abondent.

M. Carlo Liten, le grand tragédien belge, a incarné avec une puissance et une vie extraordinaires le rôle du moine parricide et rongé par le remords.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux Adressez-vous à **Walther Gygax,** fabricant à **Bleienbach.**

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO